

Liste des éléments architecturaux et paysagers repérés au titre de l'article
L.151-19 du code de l'urbanisme :

Commune	Élément repéré	Photo
Bailleau-le-Pin	Chemin de Saint-Jacques de Compostelle	
Bailleau-le-Pin	Pompe à eau à Hauville au croisement ente la Petite Rue et rue d'Hauville	
Bailleau-le-Pin	Pompe à eau, à Pommeray, rue de Saint-Chéron	
Bailleau-le-Pin	Pompe à eau à Pommeray, rue des Fontaines	Pas de photo
Billancelles	Une croix	

Commune	Élément repéré	Photo
Cernay	Église	
Cernay	la petite passerelle de pierre traversant le fossé, situé près du croisement entre le chemin rural n°2 et la route D 121	
Cernay	Lavoir au Point du Jour	
Cernay	Le lavoir et sa mare, situés à l'extrémité sud de La Gouëthière, le long Chemin rural n°27.	
Cernay	La croix, située au croisement de la D 121 et de la D 121.2, au hameau de La Briquerie,	
Cernay	La pompe à eau, située au cœur de La Gouëthière, au croisement entre la RD 121.2 et le Chemin rural n°27,	
Cernay	La pompe à eau, située à l'extrémité sud de La Gouëthière, le long de la RD 121.2,	
Cernay	La pompe à eau, située dans l'écart du bourg au niveau du carrefour	
Charonville	Presbytère, église	

Commune	Élément repéré	Photo
Charonville	Pompe à eau, rue de la Mairie	
Les Châtelliers-Notre-Dame	L'église	
Les Châtelliers-Notre-Dame	Lavoir près du Loir et de Buglou	

Commune	Élément repéré	Photo
Chuisnes	Eglise Saint-Martin, Mairie – Ancien Prieuré, les écoles, les maisons bourgeoises, les moulins, les ponts de pierre, les lavoirs, les maisons rurales, un corps de ferme traditionnel dans le hameau de Beaumont, un ensemble bâti rural - allée des Sapins (hameau de Beaumont), un corps de ferme traditionnel dans le hameau des Châtelets, un ensemble bâti rural - allée des Sapins (hameau de Haguenon), un corps de ferme traditionnel dans le hameau de Beauchêne	
Courville-sur-Eure	Le mur du cimetière, des murs de l'ancien château, un ancien bâtiment agricole, la vallée de l'Eure, des murs de clôture, l'ancienne grange rue de l'Egalité	
Epeautrolles	Pompe à eau	
Epeautrolles	Pompe à eau à Mizeray, au croisement entre la RD124 et la RD144	Pas de photo
Le Favril	Deux fermes fortifiées	
Le Favril	Pompe à eau à la Fontenelle	
Fontaine-la-Guyon	Le canal Louis XIV, le château et son parc, un puits, un arsenal, une ancienne forge, la Poste, la fontaine Saint Gorgon, un porche, l'ancienne mairie	
Friaize	Sept bâtiments appartenant à des fermes	

Commune	Élément repéré	Photo
Friaize	Une croix, dans le bourg, route de Ruan	
Friaize	Pompe à eau au Frou	
Friaize	Pompe à eau dans le bourg, route de Ruan	

Commune	Élément repéré	Photo
Friaize	L'église	
Fruncé	Dix bâtiments appartenant à des fermes	
Fruncé	Pompe à eau, rue du Loir	Pas de photo
Fruncé	Pompe à eau au Puits, Grande Rue	Pas de photo
Fruncé	Pompe à eau à Villeneuve, rue de Rianne	
Luplanté	L'ensemble architectural formé par la mairie et l'ancienne école, ainsi son alignement de tilleuls	
Magny	Vingt-six bâtiments appartenant à des fermes, l'église, trois croix, deux pompes à eau, une mosaïque, un bassin, une fontaine	

Commune	Élément repéré	Photo
Montigny-le-Chartif	Lavoir à toit de chaume sur la Thironne, rue de Frazé	
Montigny-le-Chartif	Pompe à eau, au croisement des rues de Nogent, de la Croisette et du Purgatoire	Pas de photo
Montigny-le-Chartif	Pont sur la Thironne, rue de Frazé	
Mottereau	Vingt-deux bâtiments de château, l'église, six bâtiments de fermes, un moulin, des cœurs de silex	
Orrouer	Les monuments aux morts, le presbytère, la chapelle, l'hôtel de ville, deux lavoirs, 4 pompes à eau, un calvaire, du patrimoine communal, l'église	
Orrouer	Pompe à eau à la Heuze	Pas de photo
Orrouer	Église	

Commune	Élément repéré	Photo
Orrouer	Croix Le long de la RD 121, entre l'église et Serez	
Pontgouin	Monument Bellevue	
Pontgouin	Ancien manoir seigneurial du Plessis	
Pontgouin	Vingt-six bâtiments de fermes, 6 bâtiments de château	

Commune	Élément repéré	Photo
Pontgouin	Bâtiment du château de Vaux	
Pontgouin	Une tourelle	
Saint-Arnoult-des-Bois	Dix-huit bâtiments de fermes	
Saint-Arnoult-des-Bois	Pompe à eau, rue de l'École	
Saint-Arnoult-des-Bois	Pompe à eau du hameau de Besnez, rue des Bétoires	

Commune	Élément repéré	Photo
Saint-Arnoult-des-Bois	L'église	
Saint-Avit-les-Guespières	Dix-sept bâtiments de fermes	
Saint-Avit-les-Guespières	Moulin près de la Fontaine Ste-Mabile (RD149)	
Saint-Avit-les-Guespières	Fontaine Ste-Mabile	Pas de photo
Saint-Denis-des-Puits	Cinq bâtiments de fermes	
Saint-Denis-des-Puits	L'église	

Commune	Élément repéré	Photo
Saint-Eman	L'église	
Saint-Eman	Lavoir à la source du Loir	
Saint-Germain-le-Gaillard	Quinze bâtiments de fermes, une tourelle	
Saint-Germain-le-Gaillard	Une tourelle	
Saint-Germain-le-Gaillard	Ferme de la Sablière	

Commune	Élément repéré	Photo
Saint-Germain-le-Gaillard	Ferme d'Eronville	
Saint-Lupercé	Un bâtiment de fer, un bâti remarquable, une grange, des clôtures, un moulin, l'hôtel de ville	
Saint-Lupercé	Église	
Saint-Lupercé	Pompe à eau	Pas de photo
Le Thieulin	Vingt-trois constructions et bâtiments de fermes, deux croix, une pompe à eau,	
Le Thieulin	Lavoir, rue du Lavoir	

Commune	Élément repéré	Photo
Vieuvicq	Pompe à eau, rue Saint-Martin, à côté de l'église	
Vieuvicq	Le bâtiment de l'arsenal	
Vieuvicq	L'église : recensée pour sa dimension patrimoniale historique et sa place majeure dans le paysage urbain du centre-bourg (bâtiment le plus haut, structurant la place centrale du bourg). La requalification du bâtiment ou l'aménagement de ses abords devront veiller à la mise en valeur patrimoniale du bâtiment. Aucune dénaturation des matériaux ni modification des volumes doit être autorisée.	

Commune	Élément repéré	Photo
Vieuvicq	La place centrale du centre-bourg : située au cœur du bourg, elle représente une centralité forte et symbolique pour la commune ; l'harmonie de lieu est assurée par son rapport direct à l'église et au bâtiment qui l'enserrent à l'est et au sud. A noter l'importance pour le maintien du caractère du lieu de l'allée plantée, de l'espace ouvert engazonné et du bâtiment situé à l'ouest. D'éventuels travaux de requalification ou d'aménagement de la place devront tenir compte de ces atouts et les préserver : plantations majeures et visibilité de l'église.	
Vieuvicq	L'école et la mairie : bâtiment remarquable par ses dimensions et ses volumes proportionnels. La symétrie des volumes des bâtiments, leur homogénéité esthétique (revêtements, matériaux et modénatures) et la qualité de l'espace ouvert en front (cour plantée) doivent être préservés.	
Vieuvicq	Le cimetière : situé à l'écart du centre-bourg, en entrée de ville sur la RD921 depuis Illiers, il marque fortement les vues et la morphologie générale du centre-bourg. Il est simplement recensé à ce titre.	
Vieuvicq	Le lavoir : situé dans la vallée de la Foussarde, le lavoir est un élément ponctuel situé dans un cadre naturel et paysager préservé à maintenir. Le lavoir en lui-même doit être préservé (aucune destruction de la construction ne peut être autorisée) et ses abords maintenus en espaces naturels végétalisés (interdire toute artificialisation des abords).	
Vieuvicq	- Le cœur du hameau du Boullay : cet espace végétalisé et humide, maintenu en zone de jardin dans le PLU, apporte une grande qualité paysagère au cadre de vie du hameau. Aucun aménagement ou requalification ne doit porter atteinte à ce site : le point d'eau ouvert doit être maintenu.	

Commune	Élément repéré	Photo
Villebon	Lavoir au bord du Loir (RD345.3)	